



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

Iraq

Question au Gouvernement n° 789

Texte de la question

DISPARITION D'UN JOURNALISTE FRANÇAIS À BASSORAH

M. le président. La parole est à M. Michel Bouvard, pour le groupe UMP.

M. Michel Bouvard. Monsieur le ministre des affaires étrangères, l'honneur de la République a toujours été de ne jamais abandonner ceux de ses enfants qui étaient prisonniers ou avaient disparu à l'étranger. Le 22 mars dernier, il y a un peu plus de six mois, Fred Nérac, caméraman français travaillant pour une chaîne de télévision anglaise, disparaissait avec l'un de ses compagnons, Hussein Othman, interprète libanais, dans la banlieue de Bassorah à l'occasion du conflit marquant le début de la guerre en Irak.

Depuis plusieurs mois, son épouse Fabienne, ses parents, Claude et Claudette, dans leur village de Montagnole, à proximité de Chambéry, et ses amis, sont dans l'attente de nouvelles. En effet, les corps n'ont jamais été retrouvés et plusieurs témoignages tendent à prouver qu'ils étaient encore en vie après les combats qui ont eu lieu dans la banlieue de Bassorah.

De quelles informations le Gouvernement français dispose-t-il aujourd'hui ? Quelle action a-t-il entreprise auprès des autorités américaines et des autorités britanniques pour qu'une enquête soit ouverte afin de savoir ce que sont devenus notre concitoyen et son camarade libanais ?

Je sais, monsieur le ministre, que, comme le Président de la République, vous avez informé régulièrement son épouse. Mais je pense que la Communauté nationale a le droit de savoir aujourd'hui ce qui est mis en oeuvre pour retrouver ce concitoyen disparu. *(Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire et du groupe Union pour la démocratie française et sur quelques bancs du groupe socialiste et du groupe des député-e-s communistes et républicains.)*

M. le président. La parole est à M. le ministre des affaires étrangères.

M. Dominique de Villepin, ministre des affaires étrangères. Monsieur le député, je comprends et je partage votre émotion face à ce drame qui touche une famille vivant près de Chambéry, dans votre département. Vous avez rappelé les faits : la disparition de Frédéric Nérac et de son assistant, le 22 mars, près de Bassorah. Dès que nous avons appris cette disparition, nous nous sommes mobilisés pour apporter notre concours à Fabienne Nérac, son épouse. En quoi a consisté la mobilisation des autorités françaises ?

Mobilisation à Paris, d'abord. Mme Nérac a été reçue par le Président de la République, le 4 avril, et je l'avais moi-même reçue le 28 mars. Pour ma part, j'ai sollicité le concours de mes collègues britanniques et américains. Jack Straw s'est entretenu avec Mme Nérac lors de son passage à Paris le 22 mai et a ouvert une enquête officielle à Londres le 27 mai. De son côté, Colin Powell s'est engagé à transmettre toutes les informations en sa possession. Quant aux services de mon ministère, ils sont en contact permanent avec Fabienne Nérac ainsi

qu'avec tous les acteurs susceptibles d'apporter des éléments d'information.

Mobilisation également dans la région où les diplomates français, à Bagdad comme à Koweït, cherchent sans relâche à vérifier toutes les pistes d'information disponibles. Ils n'en négligent aucune. Cette mission figure parmi les priorités confiées à notre nouvel ambassadeur, chef de la section des intérêts français en Irak.

A Londres enfin, nos diplomates sont en contact régulier avec la chaîne ITN et les enquêteurs britanniques, et ils relaient les demandes de Mme Nérac.

A l'heure actuelle, en dépit de nos efforts, il n'y a pas d'informations probantes sur le sort de Frédéric Nérac. Comme au premier jour, nous restons solidaires et actifs auprès de son épouse, dont le courage et la dignité inspirent le plus grand respect. *(Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire et du groupe Union pour la démocratie française et sur plusieurs bancs du groupe socialiste.)*

Données clés

Auteur : [M. Michel Bouvard](#)

Circonscription : Savoie (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 789

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : affaires étrangères

Ministère attributaire : affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 8 octobre 2003

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 8 octobre 2003